

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/10/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/10/2012

**Délibération n° D-2012-477**

Requalification des Halles de Niort et de la Rue Brisson - dépôt  
du permis de construire, approbation du plan de financement et  
demande de subvention

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Anne LABBE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Madame Delphine PAGE, Madame Gaëlle MANGIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Jérôme BALOGÉ, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction Patrimoine et Moyens****Requalification des Halles de Niort et de la Rue  
Brisson - dépôt du permis de construire, approbation  
du plan de financement et demande de subvention**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux pour la requalification des halles de Niort. Le 20 juin 2011, le Conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre correspondant à l'équipe dont le mandataire est l'architecte ILEANA POPEA pour un montant de 307 700, 28 € TTC.

Par délibération du 25 juin 2012, l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre a été approuvé. Celui-ci acte des modifications programmatiques en intégrant l'aménagement de locaux et le traitement des façades des commerces de la rue Brisson.

La phase de conception est en cours. Il convient donc à ce stade de déposer le permis de construire pour cette opération. Il s'agit d'un permis Etat instruit par les services et signé par le Préfet de région avec avis conforme de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Ce permis de construire est partiel et ne concerne que les locaux de la rue Brisson, l'ascenseur, le monte-charge, les locaux « déchets » et « réserve ». Un permis de construire modificatif sera nécessaire, le cas échéant, pour la mise en conformité et la rénovation patrimoniale des halles.

L'enveloppe globale de l'opération s'élève à 3 290 635,68 € HT, soit 3 935 600,27 € TTC.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds d'Intervention, pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et auprès de la DRAC Poitou-Charentes.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €
Requalification des Halles et de la rue Brisson	3 290 635,68	FISAC	936 000,00
		DRAC	150 000,00
		Ville de Niort	2 204 635,68
<b>Total dépenses</b>	<b>3 290 635,68</b>	<b>Total financement</b>	<b>3 290 635,68</b>

La subvention FISAC sera sollicitée en trois temps :

- phase 1 (2013) : requalification de la Rue Brisson (300 000,00 €) ;
- phase 2 (2014) : remises aux normes (336 000,00 €) ;
- phase 3 (2015) : rénovation patrimoniale des Halles (300 000,00 €).

La subvention de la DRAC est relative à la rénovation patrimoniale, 3<sup>ème</sup> phase de l'opération.

La phase n°1, dont les travaux seront engagés en fin d'année, prévoit la création d'un pôle commercial dans les espaces de la Rue Brisson situés sous les Halles. Ceux-ci contribueront, notamment, à la modernisation de l'équipement.

Le plan de financement de cette phase est ainsi établi :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €
Requalification de la rue Brisson	1 025 083,61 €	FISAC	300 000,00 €
		Ville de Niort	725 083,61 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 025 083,61 €</b>	<b>Total financement</b>	<b>1 025 083,61 €</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à :

- déposer le dossier de permis de construire pour la requalification des Halles de Niort et de la rue Brisson ;
- approuver le plan de financement de l'opération et de la phase n°1 ;
- solliciter une participation financière auprès du FISAC au titre de la phase 1 ;
- signer le cas échéant, les conventions à intervenir et les autres documents nécessaires à l'instruction des dossiers de subventions.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention : 5  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL